

Offre de formation

—
ASA AFP
Formation
professionnelle initiale

Dual – 2 ans



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Ecole professionnelle santé – social ESSG
Berufsfachschule Soziales – Gesundheit ESSG



1. Début de la formation

La formation débute entre fin août et début septembre. La date de la rentrée scolaire est annoncée sur le site web de l'[ESSG](#).

2. Durée de la formation

La formation dure 2 ans.

3. Âge minimum requis

La scolarité obligatoire doit être achevée (15 ans révolus).

4. Expérience requise

Aucune expérience n'est requise.

5. Employeur

Un contrat d'apprentissage doit être signé avec une entreprise formatrice. L'inscription aux cours professionnels et interentreprises est automatique.

6. Organisation des cours professionnels

1 jour de cours professionnels par semaine + journées sportives.

7. Organisation des cours interentreprises

Les cours interentreprises sont organisés et planifiés par l'[OrTra Santé-Social](#).

8. Coûts des cours professionnels

- > Taxe de cours CHF 35.- par année
- > Ouvrages Env. CHF 315.- pour les 2 ans

9. Dispenses et réduction de la durée de formation

Veillez prendre contact avec le [Service de la formation professionnelle \(SFP\)](#) pour d'éventuelles dispenses / réduction de la durée de formation.